

Inscriptions à l'école - Rentrée 2020



INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020

Pour inscrire votre enfant à l'école, en maternelle ou élémentaire :

- 1 . Faites l'inscription en *mairie*, quand vous voulez. Un justificatif de domicile vous sera demandé.
- 2 . Appelez Mme Voirin, la directrice, un jeudi au **05 61 39 97 77** afin de prendre un rendez-vous pour effectuer l'inscription à *l'école*, aux dates suivantes :

Jeudi 7 mai, entre 8h30 et 12h ou entre 14h et 17h.

Jeudi 14 mai, entre 8h30 et 12h ou entre 14h et 17h.

Mercredi 27 mai, entre 8h30 et 12h.

- * Les enfants nés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017 entreront en Petite Section de maternelle.
- * Les enfants nés en 2018 ne seront pris à l'école qu'à la rentrée 2021.

Papiers nécessaires pour l'inscription à l'école :

- * Le bulletin d'inscription délivré par la mairie
- * La fiche de renseignements fournie par la mairie et complétée par vos soins
- * Le carnet de santé (NB : le seul vaccin obligatoire pour l'inscription à l'école est le DT Polio) ou photocopie de la page DT Polio.
- * Le livret de famille ou photocopie des pages des parents et de l'enfant.

- * Une photo d'identité pour une inscription en maternelle
- * En cas de changement d'école : le certificat de radiation de l'école fréquentée en 2019/2020